# *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne* de l'abbé Alphonse Angot

## **Chailland** - Tome I

**Chailland,** arrond. de *Laval* (32 kil. NN.-O.).

### Anciens noms

*A. de Caagland,* v. 1085 (Cart. du Ronceray, p. 246). — *La paroisse de Chaagland,* 1212 (Arch. de la M., H. 66). — *La parroisse de Chaillant en la chastellenie d'Ernée,* 1275 (Arch. de M.-et-L., H. 1080). — *La grant baillée fayée du Chaillant,* 1388 (Arch. nat., P. 1 334/1, f. 90). — *J. de Chaillant,* 1391 (Chart. de Gresse). — *Ecclesia de Chaillando,* 1509 (Pouillé), — *Notre-Dame de Chailland,* XVII$^{e}$ s. (Reg. par.). — *Chailland* (Jaillot et Carte cénom.). — *Chailland* (Cassini).

### Géographie physique

*Géologie.* — « Les bandes siluriennes (Ordovicien et Gothlandien) qui constituent le flanc N. du bassin de Laval, resserrées entre le massif granitique de Saint-Hilaire-des-Landes et celui de Saint-Germain-le-Guillaume, remontent brusquement vers le NN.-E., en formant un synclinal qui correspond à la forêt de Laval. Le pointement granitique de la Fenderie apporte une modification dans la direction de la bande de grès armoricain dont les rochers pittoresques s'avancent jusque dans le bourg. Schistes précambriens dans la partie N.-O. de la commune. » D.-P. Œ.

Quoique ne présentant aucune altitude supérieure à 166 m. — au-dessus du bourg et dans le canton S.-O., — le territoire offre les accidents et les aspects les plus variés. L'Ernée, qui, après avoir contourné la limite N.-O., le traverse du N. au S. en passant près du bourg, se creuse dans tout son parcours une vallée profonde, sinueuse, dont les pentes abruptes sont généralement boisées. Les ruisseaux qui lui apportent leur tribut, ceux surtout de la rive droite, ont un cours aussi accidenté. La situation du bourg est unique, accroché avec son église au flanc d'une colline escarpée et dominé par la pointe nue d'un rocher resté là debout et fier d'avoir résisté au ravinement qui a eu raison des terrains et des roches plus tendres. — Le chemin ancien le mieux caractérisé, vicinalisé par tronçons de Changé à Ernée, traversait la paroisse du S. au N. Jaillot et Cassini n'indiquent que la route d'Ernée à Laval, qui passe sur le territoire à 1 500 m. O. du bourg. Cette route maintenant départementale, le chemin de grande communication de Saint-Germain à Saint-Hilaire et un ensemble de chemins vicinaux, sillonnent la commune et font communiquer le bourg avec la Bigottière (6 500 m. E.) ; Saint-Germain-le-Guillaume (4 kil. S.-E.) ; la Baconnière (6 500 m. S.) ; Saint-Hilaire-des-Landes (5 kil. O.) ; Ernée (11 kil. N.-O.) ; Montenay (9 500 m. N.) ; Vautorte (10 kil. N.-E.).

*Superficie,* cadastrée dès 1812 par M. Coustillas, 3 511 hect. — La forêt de Mayenne occupe le canton N.-E. « Le reste est en bon fonds, écrit Miroménil en 1696, produisant seigle, avoine, sarrasin ; 19 métairies ». Comme toujours, la peinture faite par les habitants, en 1789, est de couleurs sombres et empreinte d'exagération. « La paroisse est en très mauvais fonds, disent-ils, garnie de fougères et bruières, parsemée de landes, de montagnes, de pierres, de rochers de formes prodigieuses. On y compte jusqu'à 1 200 journaux de mauvais taillis, 1 100 journaux de landes particulières, 400 à 500 journaux de landes communes. La chaleur en l'été fait périr les semences sur les montagnes ; le froid et les eaux détruisent les ensemencés dans les vallons. Les gorges des montagnes étant fort étroites, les parties *préasses* sont de faible étendue et le foin est fort rare ; on ne peut donc avoir que les bestiaux nécessaires au labourage. Il ne se fait aucune espèce de commerce ». Pour comble de malheur, 500 à 600 forgerons « sont autant de sangsues qui portent la disette partout. Ils ravagent les jardins et les vergers en plein jour et à main armée ; ils ne font pas de difficulté de garder à bâton planté quinze ou vingt chevaux dans un pré, même à la veille de la fauche, ou dans un champ d'avoine ou de trèfle ». — Fructidor an VI, vote d'une indemnité « à cause du ravage des vers nommés *turcs.* »

### Population, administrations

*Population.* — Moyenne des naissances : 61 de 1600 à 1610 ; 89, de 1700 à 1710. — 332 feux en 1696 ; 331 feux en 1698 ; — 340 feux en 1700 ; — 284 feux en 1715 ; — 1 349 hab. en 1726 ; — 320 feux en 1732 ; — 1 000 à 1 200 communiants en 1770 ; — 1 500 à 1 600 communiants en 1780 ; — 276 feux en 1789 ; — 2 299 hab. en 1803 ; — 2 227 hab. en 1820 ; — 2 346 hab. en 1830 ; — 2 583 hab. en 1841 ; — 2 534 hab. en 1851 ; — 2 506 hab. en 1861 ; — 2 548 hab. en 1871 ; — 2 228 hab. en 1881 ; — 1 902 hab. en 1891 ; — 1 728 hab. en 1898, dont 469 dans le bourg, le reste disséminé dans 135 vill., fermes, closeries ou écarts. En dépendent : la Forge, 67 hab. ; — la Gigoulais, 21 hab. ; — la Touche-aux-Arçons, 44 hab. ; — la Huberdière, 21 hab. ; — les Buttes, 26 hab. ; — les Landes, 31 hab. ; — Villefranche, 20 hab. ; — Lassif, 57 hab. ; — la Pellerinais, 18 hab. ; — les Villettes, 25 hab. ; — la Touche-aux-Godets, 22 hab. ; — la Chardonnière, 17 hab. ; — Villeneuve, 23 hab. ; — Clivoy, 25 hab. ; — la Haute-Chaunière, 28 hab. ; — la Doinière, 21 hab. ; — le Tertre, 22 hab. ; — la Maisonneuve, 29 hab.

*Justice de paix, notaire, huissier ; bureau de distribution* converti en *bureau de recette* en 1873 ; *télégraphe,* 1874 ; *enregistrement,* 1873 ; *bureau de perception* pour Andouillé, la Baconnière, la Bigottière, Chailland, Saint-Germain-le-Guillaume.

## Foires et marchés

*Marché,* le lundi. *Foires :* le 22 avril, depuis 1862 ; elle avait été créée par ordonnance royale du 9 juin 1844 et fixée au 1er lundi de mai.

## Assemblée

*Assemblée créée* en 1841, le 1er dimanche de mai.

## Industrie

*Industrie.* — V. les art. *les Forges* et *Villeneuve* pour l'industrie du fer. — Jaillot indique un four à tan au-dessus du bourg. — Actuellement deux moulins au bourg. — Briqueterie montée en 1832 par M. Moutier-Lamotte.

## Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

*Paroisse,* anciennement de l'archidiaconé de Laval, du doyenné d'Ernée ; — de l'élection et du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel d'Ernée ; — de la Mission d'Ernée en 1797 ; — du district d'Ernée en 1790, chef-lieu de canton pour Saint-Germain-le-Guillaume, Saint-Hilaire-des-Landes et la Bigottière ; — érigée en doyenne par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité. Vicariat créé par décision ministérielle du 16 août 1820.

L'ancienne *église,* qui vient de disparaître devant une autre construite dans le même emplacement et la même orientation, était dédiée à l'Assomption de la sainte Vierge. Elle avait deux bas côtés, dont l'un construit en 1825 avec une chapelle par Jourdin, maître maçon à Ernée. Elle n'avait rien de remarquable et sa démolition n'a révélé aucun détail intéressant sur son histoire. La chapelle d'Aubert y était desservie à l'autel Sainte-Catherine jusqu'à la fin du XVIe s. Celle du Saint-Sauveur l'était dans une chapelle que le curé fondateur, Guy Daubert, avait fait édifier en 1604. En 1509, l'official fit imposer par le procureur de fabrique une taxe de 15 ℔ sur les principaux habitants pour la réparation de la croix d'argent et de la bannière, ainsi que pour l'achat d'un missel. La fabrique jouissait de 400 ℔ de revenu en 1780. — L'église neuve, dont le développement en longueur a été un peu gêné par l'insuffisance d'un emplacement qui s'imposait d'ailleurs à tout point de vue, est une des belles constructions de M. Hawke, en style de la fin du XIIIe s. L'intérieur, où le granit sert de support à la pierre blanche des colonnettes et des ornements plus légers des étages supérieurs, éclairé par de très grandes fenêtres déjà garnies de verrières par M. Alleaume, de Laval, est charmant et plein d'harmonie. A l'extérieur, la tour, qui manque encore de son couronnement, forme un portique ouvert où aboutissent les deux escaliers, et qui par son élévation au-dessus de la rue ressemble à un ambon où à une vaste tribune. On y remarque de délicates sculptures. L'ensemble de l'édifice, qui est très beau, le serait encore davantage si les reliefs étaient plus accentués. Les statues qu'attendent les consoles et les dais posés çà-et-là contribueront richement à l'ornementation.

*Cure* à la disposition de l'évêque, *pleno jure.*

*Curés :* Pierre *Fauconnier,* 1455 ; il avait pour chapelain, en 1466, Jean Fauconnier. — Lancelot de *Langan,* † 1559. — *Thomas Chauvin,* du diocèse de Chartres, en compétition avec Robert Tarot, de la Chapelle-Moche ; le premier prend possession le 24 avril 1560, le second, le lendemain. — Jean *Dupelé,* du diocèse de Séez, résigne en février 1565. — Guy *Daubert,* précédemment vicaire et qui tenait les registres paroissiaux depuis 1556, prit possession le 14 octobre 1565, et fut maintenu contre Guillaume Gyrard et Ambroise Marsollier. Son testament, daté du 1er octobre 1604, par lequel il fonde une chapellenie et dote la cure et l'école d'une maison chacune, débute par cette invocation : « O Dieu très pitoyable, qui m'avez fait la grâce de connaître mon salut et m'avez désillé les yeux pour en voir le mystère, faites-en-moy, Seigneur, savourer l'excellent fruit qui fleurit sur l'arbre de la croix ; arrousez, s'il vous plaît, de son jus, qui est le très précieux sang de mon sauveur et rédempteur Jésus-Christ, mon âme, afin qu'elle soit garantie à jamais de la ruisne et calamité, laquelle a si misérablement acqueilly la race des damnez. » Par codicille du 21 octobre 1606, il faisait un legs à la fabrique pour le pain et le vin de la communion et lui donnait son calice d'argent. Il fit en 1599 et en 1606 résignation, probablement sans effet, en faveur de Jean Tasseau, et fut inhumé en 1628 dans sa chapelle du Saint-Sauveur. — Madelon de *Fontenailles,* bachelier en droit canon, fils de Tristan de F., né à Alexain, encore sous-diacre, fut maintenu en 1607 contre Guillaume Deslandes et résigna en 1660. Le doyen, visitant sa paroisse en 1615, cita devant l'official deux des neuf prêtres de Chailland qui avaient refusé de comparaître devant lui. — Pierre du Mesnil-Adelée, du diocèse de Coutances, 21 juin 1660, permute au presbytère d'Azé, 1696. — Jean de *Meaulne,* fils de René de M., demeurant au Plessis-Bardoulais, et de Françoise du Mesnil, curé de Houssay, chapelain de Poillé et du Bois-Ragot, 20 décembre 1696, † 1724. — Joseph de *Gruel,* fils de Louis-Joseph de G. et de Marie Lepennetier, d'Ernée, curé au diocèse de Léon, 9 novembre 1724, démissionnaire en 1729. — Guillaume-Xavier *Bertrand des Bretinières,* prieur de Saint-Jacques d'Ernée, doyen de la Chapelle-aux-Riches, de Dijon, 31 août 1729, résigne, malade, 1762. — Jean-François *Ricou,* d'abord vicaire de Chailland et pourvu d'un canonicat de la Grézille, au diocèse d'Angers, 21 mai 1762, † 17 juin 1774, âgé de 42 ans. — Augustin *Conil* (V. ce nom), 1774, démissionnaire le 24 octobre 1817. Comme leur curé, les deux vicaires, Charles-Joseph Durand et Gabriel-Jean Paumard, refusèrent le serment schismatique et furent déportés. Le premier, né à Ernée en 1751, vicaire depuis 1776, était, disent ses supérieurs, « un excellent sujet, travaillant beaucoup de tête et ayant fait de bonnes études ». Il revint à Chailland en 1797, fut arrêté l'année suivante, envoyé à Rochefort, rendu à la liberté en novembre 1799 et conservé dans son vicariat, où il mourut en 1815. — Un nommé Desligny prend le titre de desservant en 1792. Édouard Jouanne, principal du collège de la Bigottière, vint aussi, mais pour quelques jours seulement, prendre par intrusion possession de la cure. — *Briqueville,* 1818, † 1858. — Victor *Heuveline,* né à Brécé en 1805 ; 1858, † 1888. — Eugène *Baglin,* 1888-1897. — Léon *Guérin,* 1897.

Le *presbytère,* incendié pendant les guerres de la fin du XVIe s., fut remplacé par une maison léguée en 1604 par Guy Daubert. Il ne fut pas aliéné pendant la Révolution, mais il se trouvait en 1802 dans un état déplorable aussi bien que l'église. Il a été reconstruit en 1865 sur les plans de M. Renoux. Les jardins sont étagés aux flancs de la colline.

Un nouveau *cimetière* fut bénit en 1626. Il est aujourd'hui transféré sur la route de Saint-Germain.

## Écoles

*Écoles.* — Le 1er octobre 1604, Guy Daubert, curé, donna une maison avec ses dépendances « pour un chapelain qui voudra instruire la jeunesse et tenir les escolles ». Le 20 prairial an VI, on dénonce à l'administration « les rassemblements d'aristocrates qui se font chez les sœurs. » Actuellement école laïque pour les garçons ; école des filles tenue par les sœurs d'Évron, pour laquelle M. Foucault de Laubinière donna en 1821 une maison avec jardin.

## Établissements de charité

Le *bureau de charité* avait en 1894 un revenu de 940 fr. En 1830, Madame Charlotte Génain, veuve Macé, fonda de concert avec M. François Bicqueville, curé de Chailland, à l'hospice d'Ernée, un lit pour les pauvres malades de la commune.

## Féodalité

*Féodalité.* — Il exista une famille de Chailland, ou du moins deux personnages qui prirent ce nom : Jean de Chailland en

1391 et Jean de Chailland, mari de Guyonne Le Chat, vivant en 1454, étaient en même temps seigneurs de Gresse en la Chapelle-Anthenaise et de Chailland. Ils eurent pour successeurs : Brisegaud Margerie, 1474 ; — Jean Margerie, 1485, 1508, dont la veuve, Catherine de la Chapelle, vit en 1515 ; — Georges de Chauvigné, mari de Françoise Margerie, lequel paie en 1519 au seigneur de Vautorte le déport de la terre de Chailland. — Le 30 décembre 1530, le seigneur de Froullay offre au chapitre du Mans de lui vendre son lieu de Chailland et d'autres domaines situés dans le fief de Montenay ; Christophe de Chauvigné se porte caution pour le vendeur prisonnier à Paris (1531) ; mais la vente n'eut pas lieu. — Gilles de Grasménil, seigneur du Boisbelin, époux de Marie des Vaux, vendit avant 1628 sa terre et seigneurie de Chailland, tant en fief qu'en domaine avec les moulins de Chailland, au seigneur de Clivoy. Il en fit le retrait, puis revendit en 1635 à Charles du Matz, marquis du Brossay. A cette occasion, le seigneur de Villeneuve, René d'Orcisse, prétendit que le droit « de fondation et d'augmentation de l'église » lui appartenait et voulut s'opposer à ce que l'acquéreur « s'attribuât les honneurs et marques de patron, et fit peindre ses armes et litres autour de l'église ». Les du Matz du Brossay n'en restèrent pas moins seigneurs de paroisse. Gillonne de la Marzellière, veuve de René du Matz, 1689. — Charlotte de Galland de la Baume Le Blanc de la Vallière, femme de Louis-Charles-Michel du Matz, en 1698, et Joseph-Joachim du Matz, époux de Marie du Boberil, en 1728, nommèrent en cette qualité une cloche de l'église. — Jean-Baptiste-Anne de Caradeuc, né à Aubigné, domicilié à Betton (diocèse de Rennes), fils de Jean de C. et de Gillette Hervieux, devint seigneur de Chailland par son mariage, 23 novembre 1759, avec Madeleine-Rose de Goyon, qui hérita de Vincente-Clarisse du Matz. Les scellés furent apposés en 1783, après décès de la dame de Chailland, à la maison qu'elle habitait au bourg.

## Notes historiques

*Notes historiques.* — M. le comte des Nos a réuni dans son cabinet des haches en pierre polie assez nombreuses pour que leur découverte dans le pays ait une signification. Les noms de forme antique sont nombreux : Jutigné, Vergancé, Sez, Clivoy, Courgé, Authion ; Villefranche, Étival, Lassif, Monthéreux, Montermanger, Villeneuve, Erbrée, etc. — Des tombeaux en calcaire coquillier ont été trouvés en un lieu dit *le Pilet.* — Le bourg eut à souffrir des guerres de la fin du XVI$^{e}$ s. — Fièvre maligne et dyssenterie en 1770 : 150 malades et 50 morts sans compter les enfants. — Les habitants, en 1789, réclament : le partage des landes communes sans la participation des seigneurs ; la pêche et la chasse libres pour la destruction des bêtes nuisibles ; attribution de toutes les dîmes aux curés ou aux bureaux de charité ; obligation pour les directeurs des forges de réparer les chemins et responsabilité de tous les torts et dommages causés par leurs ouvriers ou leurs chevaux. — Les élections du mois de novembre 1791 occasionnèrent de graves désordres. On dut les recommencer sous la présidence de commissaires envoyés de Laval. — Les révolutionnaires, qui sont les maîtres, demandent, en mai 1792, l'internement du curé et des deux vicaires ; puis, désarment « les honnêtes gens, dont je suis du nombre », écrit M. Foucault, directeur des forges, le 8 septembre 1792. — Émeute occasionnée par la cherté des grains, 8 février 1793. Mais, en 1795, les Chouans dominent dans le pays. Les acquéreurs de biens nationaux sont rançonnés ; le « may » (l'arbre de la liberté) est abattu (6 mars), et le bourg se voit imposer une garnison qui vit sur le pays. Palicot, administrateur de la commune, est tué par les Chouans (12 avril). La commune organise une garde soldée pour exempter les jeunes gens de la première réquisition (fin de 1795). En 1797, le culte recommence avec quelque publicité, mais défense est faite, le 9 novembre, de sonner les cloches. — L'alarme est des plus vives au soulèvement de 1799, spécialement le 31 juillet et le 14 octobre. Toutefois le bourg ne semble pas avoir été attaqué.

## Maires

*Maires* : *Palicot-Dupont,* fermier de Villeneuve, 1790, 1793. — *Palicot,* 1798. — *Gascoin- Villette,* 1800, 1803. — Michel *Sauvé,* an XI, an XII. — François *Sauvé,* 1813, 1830. — *Chaplet,* 1835, 1836. — *Sauvé,* 1840. — *Léveillé,* 1850, 1855. — Comte des *Nos,* 1857, destitué par le préfet Delattre le 18 septembre 1870, 1878. — *Oger,* 1878, 1885. — *Garnier,* 1886, 1888. — Comte des *Nos,* 1888-1890. — *Palicot,* 1890-1892. — Comte de *Chavagnac,* 1892.

## Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1556. — Cab. de la Beauluère, *Recherches,* t. XX, p. 12 — Arch. du chap. du Mans, B. I, p. 275, 303. — Ch. Pointeau, notes mss. — Cab. Garnier. — Chart. de Gresse. — Arch. de la M., B. 10, 113, 473, 496, 763, 824, 1 197, 1 656, 1 740, 1 765, 1 779, 2 297 ; L. 165. — Arch. nat., P. 1 334/1, f. 90 ; R/5, 383, 391, f. 27 ; 397, f. 25. — Arch.

de la S., G. 46. — *Insin. eccl.,* t. XXVII, p. 30. — *Indépendant,* septembre 1870. — *Union litt.,* 1897, p. 137. — *Bull. de la Comm. hist. de la M., t. III, p. 130.*

## Localités

*Pour les localités,* voir les art. : *Aubert, Clivoy, Courgé, Domaine, Lassif, Plessis-Bardoulais, Tannis, Villeneuve,* etc.